



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100045

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 11061
N/REF : 6/10/2024 0H48 C:005900 I:04710
V/REF : DI N°20170920133309 DU 21/09

SDC 'Le Liberté 1'
C/O SOGELEM
69 BOULEVARD DES CANUTS
69317 LYON CEDEX 04

IMMEUBLE : LE LIBERTE 1
37/39/43 RUE CLEMENT MICHUT
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 01 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 37/39/43 - CONTACTER MME VILLARINHO (GARDIENNE) -TEL.06 09321466
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme V. RICHARD

POMPAGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION D'UNE FOSSE DE RELEVAGE
EAUX PLUVIALES ET D'UNE GRILLE EP DEVANT LE PORTAIL
1 FOIS / L'AN

CONTROLE ET ENTRETIEN ELECTROMECHANIQUE DE 2 POMPES DE RELEVAGES
1 FOIS / L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Septembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{I_{CHTrev-TS1'}}{I_{CHTrev-TS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/09/2024

Prix de base du contrat : 289,02

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 04/2017 Valeur : 118,7
Mois de l'indice de révision : 06/2024 Valeur : 140,3



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100045

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage de la fosse de relevage/Grille	1/AN	253,88	253,88
1,00	Entretien 2 pompe(s)de relevage	1/AN	79,64	79,64
TOTAL H.T.				333,52
T.V.A. a 10,00%				33,35
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>366,87</u>

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.